

CLUB ENTREPRISE

FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

Engagez-vous contre les violences faites aux enfants !

Pour, à nos côtés, protéger les enfants au quotidien, vous pouvez nous accompagner chaque année en adhérant à notre club entreprise.



Aidez les enfants et déduisez de vos impôts 60% de vos dons



Soyez visible comme partenaire sur le site de L'Enfant Bleu



Intégrez un réseau d'entreprises généreuses et engagées



Valorisez votre image en apposant le label sur tous vos outils de communication



L'Enfant Bleu
enfance maltraitée



Depuis 30 ans notre association lutte contre la maltraitance des enfants avec l'aide active de nombreuses entreprises dont nous souhaitons mettre en avant l'engagement.

C'est pourquoi nous avons créé le Label Partenaire Engagé, club d'entreprises dont le rôle sociétal est reconnu par tous, unies pour la protection des enfants. En le rejoignant vous agissez concrètement contre ces violences.

La cause des enfants mérite le soutien de tous : nul doute qu'elle saura fédérer autour d'elle les équipes des entreprises qui nous accompagnent.

Ensemble, agissons pour une société digne de ses enfants.



Isabelle Debré
Présidente de L'Enfant Bleu

Adhésion au Club Entreprises : à partir de 200€ par mois, soit 960€ par an après réduction fiscale de 60%.

Aidez-nous à les protéger !

En apposant le Label Partenaire Engagé sur votre site, vous participez activement à la protection des enfants au quotidien et dans la durée. Votre soutien nous permet d'agir sur le terrain auprès des enfants mais aussi des adultes victimes de maltraitements dans l'enfance. Chaque euro collecté est un pas de plus vers leur reconstruction.



Chaque partenaire engagé pourra, chaque année :

- bénéficier d'une réduction fiscale de 60%
- être visible sur notre site internet
- recevoir notre kit de communication
- utiliser le macaron label « partenaire engagé »
- recevoir notre rapport d'activité
- recevoir nos newsletters

Les membres du Club Grands Mécènes pourront aussi :

- affecter leurs dons à des actions précises
- utiliser le macaron label « Grand Mécène »
- recevoir un intervenant dans leur entreprise
- être conviés à tous les événements annuels réunissant les membres du club

	PARTENAIRE ENGAGÉ		GRAND MÉCÈNE	
Chaque mois je donne	200 €	500 €	850 €	1500 €
Chaque mois mon don me coûte en réalité	80 €	200 €	340 €	600 €
Je déduis chaque année de mes impôts	1440 €	3600 €	6120 €	10 800 €

Mon entreprise soutiendra l'association à hauteur de ...

<input type="checkbox"/> 200 € soit 80 € après déduction fiscale	ou	<input type="checkbox"/> 600 € soit 240 € après déduction fiscale	ou	<input type="checkbox"/> 2500 € soit 1000 € après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> 500 € soit 200 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 1500 € soit 600 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 5000 € soit 2000 € après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> 850 € soit 350 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 2500 € soit 1000 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 10 000 € soit 4000 € après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> 1500 € soit 600 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 4000 € soit 1600 € après déduction fiscale		<input type="checkbox"/> 15 000 € soit 6000 € après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> €		<input type="checkbox"/> €		<input type="checkbox"/> €
chaque mois		chaque trimestre		chaque année

Mon don inclut ou correspond à du mécénat de compétence.

Montant : Type d'action :

Grand Mécène, je souhaite financer un programme spécifique :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postale : Ville :

Nom et prénom de la personne en charge du mécénat :

E-mail : N° de téléphone :

N'oubliez pas de joindre à ce document votre RIB et votre KBIS.
Nous vous enverrons par la suite la convention officielle de partenariat.

Merci et bienvenue !

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association L'Enfant Bleu - Enfance maltraitée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER

Association
L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée

18 rue Hoche
 92130, ISSY-LES-MOULINEAUX
 Tél : 01 56 56 62 62
 service-donateurs@enfantbleu.org

Identifiant créancier SEPA :
 FR14ZZZ668961

Fait le : / / À :

Signature :

Référence unique de mandat
 (attribuée par L'Enfant Bleu) :